

PETIT COMMERCE ET MARCHÉ PARALLÈLE

Les douanes annoncent les premières mesures

- COMMERCE DU « CABAS » : UN FLUX ESTIMÉ ENTRE 2 ET 3 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN
- LE MARCHÉ PARALLÈLE REPRÉSENTE PLUS DE 40 % DU FLUX MARCHANT

P3



MOHAMED LAKHDAR-HAMINA

A la recherche d'une image dans la mémoire

La révolution, la terre et l'imaginaire populaire ont façonné sa conscience cinématographique

P14

SITUATION AU YÉMEN

**Des organisations humanitaires
appellent à une action "immédiate"**

P11

Foot/ Ligue 1 Mobilis (27e journée)

**La JSK pour conforter sa position de
dauphin, l'ESM sommée de réagir**

P9

FINANCES

Vers la généralisation du e-paiement des amendes routières

Un accord de coopération a été signé, hier à Alger, entre le ministre des Finances, le Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), visant à généraliser le e-paiement des amendes forfaitaires liées aux infractions au code de la route, permettant la restitution instantanée des permis de conduire. L'accord a été signé par le directeur général du Trésor et de la comptabilité au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, le directeur général de la Sécurité nationale Ali Badaoui, et le général Mohamed Djaâfar, directeur de télématique au Commandement de la GN, représentant le commandant de la GN.

La cérémonie de signature a été présidée par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, en présence du directeur général des douanes, le général-major Abdelhafid Bakhouche, des cadres des corps de sécurité et du ministère et des directeurs généraux des banques, compagnies d'assurance et institutions financières.

Ce service numérique, qui reste facultatif, permet aux citoyens de régler leurs amendes forfaitaires directement auprès des agents de police et de la gendarmerie, via des cartes bancaires ou la carte "Edahabia" et à travers les terminaux de paiement électronique (TPE), de manière instantanée et sécurisée, 7j/7 et 24h/24, y compris durant les jours fériés et les occasions officielles et religieuses. Selon les explications fournies, ce service permet la restitution instantanée des permis de conduire et réduit les délais d'attente. La généralisation de ce service intervient après une phase expérimentale menée dans plusieurs wilayas, qui a été favorablement accueillie par les usagers de la route pour la facilité et la flexibilité dans le paiement des amendes. A cet égard, 2000 TPE ont été distribués dans une première étape aux différents services sécuritaires, en coordination avec le ministère des Finances.

Afin de garantir l'efficacité de cette opération, un mécanisme complet de supervision et de suivi a été mis en place, comprenant l'entretien régulier des appareils et la fourniture des consommables nécessaires à la continuité du service. Dans le même sillage, des campagnes médiatiques de sensibilisation ont été également lancées, en collaboration avec divers médias, en vue d'informer les citoyens des avantages du système et de son mode d'utilisation.

Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce projet stratégique a pour objectif de "numériser l'administration publique, renforcer la coopération institutionnelle et promouvoir la culture du e-paiement dans un cadre légal organisé et transparent afin d'améliorer la relation entre citoyen et administration".

R.N

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-MAURITANIEN

L'intégration régionale en marche

Le Ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné le caractère « essentiel » de la coopération algéro-mauritanienne pour la concrétisation d'un nouveau modèle de partenariat maghrébo-africain, fondé sur la production conjointe, la création d'emplois et l'accès à de nouveaux marchés.

Trois accords ont été signés vendredi à Nouakchott (Mauritanie), entre des opérateurs algériens et mauritaniens, portant sur la production pharmaceutique, le transport maritime et les produits d'hygiène. Ces accords ont été signés lors du Forum économique algéro-mauritanien, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, et de la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinebou Ahmednah, du ministre mauritanien délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget, Codoro Moussa N'Guenore, et de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid. On également pris part à la cérémonie de signature des représentants du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, ainsi que des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), et des hommes d'affaires des deux pays.

Le premier accord a été signé entre le groupe Sidal et le groupe Chinguity Pharma pour l'exportation et la distribution des médicaments du groupe en Mauritanie et dans les pays d'Afrique de l'Ouest, outre l'établissement d'un partenariat dans le domaine de l'investissement international en Mauritanie. Le deuxième accord a été conclu entre la compagnie nationale de navigation maritime (CNAN Algérie) et l'entreprise mauritanienne "Manu-port", en vue de la fourniture de services maritimes au profit de la société algérienne assurant une ligne maritime reliant l'Algérie à la Mauritanie. Le troisième accord a été signé entre la société "Fadeco" et l'entreprise "Ibdaa", permettant à cette dernière à distribuer les produits de l'entreprise algérienne, spécialisée dans la fabrication de produits d'hygiène personnelle, sur le marché mauritanien.

Il convient de rappeler que le Forum d'affaires algéro-mauritanien s'est tenu en marge de la 7e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott, qui se déroule du 22 au 28 mai en cours, avec la participation de plus de 200 entreprises algériennes. « La Mauritanie représente un portail essentiel vers l'Afrique atlantique et la région du Sahel », a souligné M. Zitouni, appelant à établir une complémentarité économique plus poussée entre les deux pays dans des domaines à forte



valeur ajoutée comme les industries agroalimentaires, pharmaceutiques, les matériaux de construction, les énergies renouvelables et les services logistiques. Il a insisté sur le caractère « essentiel » de cette coopération pour la concrétisation d'un nouveau modèle de partenariat maghrébo-africain, fondé sur la production conjointe, la création d'emplois et l'accès à de nouveaux marchés. « Nous assistons aujourd'hui à la transformation de la volonté politique en projets économiques concrets, dotés d'indicateurs mesurables », s'est félicité Tayeb Zitouni.

Il y a lieu de rappeler que la 7e édition de la Foire des produits algériens en Mauritanie, s'est ouverte, jeudi à Nouakchott, avec pour objectif de renforcer les relations commerciales entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat bilatéral. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Zitouni a mis en avant la profondeur des relations entre l'Algérie et la Mauritanie qui connaissent "un développement constant", estimant que ce genre de manifestations est à même de "raffermir les liens de fraternité, et de renforcer le rapprochement et le partenariat entre les deux pays frères".

Grâce à cet élan, l'Algérie représente désormais 30% des échanges extérieurs de la Mauritanie, a indiqué M. Zitouni, insistant sur la nécessité d'adopter de nouveaux mécanismes pour instaurer une coopération économique durable fondée sur le principe gagnant-gagnant.

Pour sa part, la ministre mauritanienne a mis en relief "la profondeur des relations fraternelles et historiques entre la Mauritanie et l'Algérie", soulignant "le saut qualitatif" qu'ont connu ces relations ces dernières années. Cette foire est "plus qu'une simple vitrine commerciale", c'est "une passerelle économique stratégique qui renforce la complémentarité entre les secteurs des affaires des deux pays et ouvre des perspectives prometteuses aux investissements bilatéraux, a-t-elle dit. Selon Mme Ahmednah, "les deux pays sont aujourd'hui face à une nouvelle opportunité de renforcer les liens de partenariat et de complémentarité économique, en encourageant le secteur privé à bâtir des passerelles de coopération efficaces et à s'orienter vers une économie résiliente, prometteuse et intégrée".

Synthèse : Ali.C

FINALE DU CONCOURS HUAWEI DES TIC EN CHINE

14 étudiants algériens brillent

Quatorze étudiants algériens se sont distingués lors de la finale mondiale du concours Huawei des Technologies de l'information et de la communication (TIC) 2024-2025, organisé dans la ville de Shenzhen (Chine), en remportant quatre prestigieux Prix, a indiqué, hier, un communiqué de Huawei Algérie. Dans cette nouvelle réalisation reflétant "le niveau remarquable des étudiants algériens dans le domaine des TIC", 14 étudiants algériens ont brillé lors de la finale mondiale du concours Huawei des TIC, organisé à Shenzhen (Chine) du 20 au 24 mai, avec la participation de plus de 210.000 étudiants issus de plus de 2.000 universités représentant plus de

100 pays et régions à travers le monde", a précisé le communiqué. A ce titre, les équipes algériennes ont remporté quatre prestigieux prix: l'équipe composée d'Imad Eddine Mokrane, Abdouahab Benchikh et Amira Bali, des Ecoles supérieures d'informatique (ESI) d'Alger et de Sidi Bel Abbès, encadrée par les ingénieurs Sofiane Kara et Larbi Ishak, a remporté le grand Prix dans la catégorie Cloud. L'équipe formée d'Abderrahmane Talbi, Mohamed Mahloul et Abderrahmane Della, de l'ESI de Sidi Bel Abbès, encadrée par l'ingénieur Anis Messaoudi, a décroché le grand Prix dans la catégorie Informatique. Dans la catégorie Réseaux, l'équipe algérienne constituée

d'Ilyes Merzouga (Ecole supérieure des télécommunications d'Oran), Aya Sara Baldi (Université d'Alger 1) et Ibrahim Senoussi (ESI de Sidi Bel Abbès), sous la supervision de l'ingénieur Mokhtar Merah, a remporté le premier Prix. Concernant la catégorie Innovation à laquelle l'Algérie participe pour la première fois, l'équipe composée de Sofiane Chelghoum, Ranim Mehalla, Walid Guessoum, Maroua Bentazi et Ilham Aroudi, a décroché la troisième place grâce à un projet innovant dans les domaines de la Fintech et de l'assurance. Plusieurs encadreurs ont été honorés pour leurs efforts, parmi lesquels l'enseignant Abderrouf Abia, de l'Université de Bouver-

dès qui a reçu le prix du Meilleur Coach, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à la formation et à l'accompagnement des étudiants. Cet événement international a également été marqué par "la présence d'une délégation du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, conduite par le professeur Ahmed Mir, conseiller du ministre, qui a exprimé, dans une allocution à cette occasion, sa fierté quant aux résultats obtenus, et réaffirmé le soutien constant du ministère à l'encouragement des compétences nationales dans les fora internationaux", selon la même source.

R.N

PETIT COMMERCE ET MARCHÉ PARALLÈLE

Les douanes annoncent les premières mesures

Les nouvelles règles régissant le petit commerce, appelé communément «le Cabas», commencent à prendre forme, à la suite de la décision du président de la république de la mise en place d'un cadre légal de ce genre d'activité.

Ainsi, la Direction générale des Douanes a annoncé de nouvelles dispositions simplifiées pour le dédouanement des colis postaux envoyés via les services de messagerie express. Une instruction, référencée 2723/25 et datée du 17 mai 2025, fixe un nouveau cadre réglementaire visant à faciliter les échanges tout en renforçant les contrôles contre la fraude.

Selon cette directive, les colis non commerciaux et d'une valeur inférieure à 50 000 dinars algériens seront exonérés totalement de droits de douane. Ceux dont la valeur se situe entre 50 000 et 100 000 dinars seront soumis à une taxe forfaitaire de 25 % pour un usage professionnel et 30 % pour un usage personnel.

Des mesures incitatives sont également prévues pour encourager l'innovation : les startups disposant du label "Start-up" bénéficieront d'exonérations douanières. Les particuliers importateurs des équipements informatiques ou des téléphones à usage personnel sont également concernés par ces allègements.

Sont exclues du dispositif les marchandises prohibées et les envois dépassant la valeur autorisée.

La nouvelle instruction impose plusieurs mesures de contrôle rigoureuses, notamment :

Le scannage systématique des colis, l'envoi anticipé des déclarations électroniques et l'utilisation d'un formulaire simplifié dédié pour la déclaration des envois.

Les agents des douanes sont également invités à signaler immédiatement toute tentative de fraude, telle que le fractionnement d'envois pour contourner les plafonds de taxation, la sous-évaluation des biens, ou la multiplication suspecte de noms et d'adresses.

L'instruction oblige également les sociétés de messagerie express à obtenir un agrément officiel pour exercer sur le territoire national. Elles devront fournir l'ensemble des documents d'accompagnement, notamment les factures et les informations logistiques.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions sévères, préviennent les douanes, qui affirment fonder ces mesures sur des références juridiques solides, parmi lesquelles :

La Convention de Kyoto révisée pour la simplification des régimes douaniers, la loi douanière n° 79-07, et la loi sur le commerce électronique n° 18-05.



COMMERCE DU « CABAS » : UN FLUX ESTIMÉ ENTRE 2 ET 3 MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN

Dans une récente note, le Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise (Care) apporte un éclairage sur le commerce informel dit « du cabas ». Selon plusieurs sources, cette activité concernerait plusieurs centaines de milliers de personnes et générerait un flux marchand annuel estimé entre 2 et 3 milliards de dollars. Toutefois, Care souligne que ces chiffres doivent être pris avec prudence, en l'absence de données officielles précises.

Ce commerce, explique le think tank, repose principalement sur des produits de première nécessité, des articles indisponibles localement ou jugés trop chers, ainsi que des biens recherchés pour leur qualité. Il ne s'agit ni de volumes industriels ni de réseaux structurés de fraude. Pour Care, cette activité ne constitue donc pas une menace pour la production nationale, mais répond plutôt à des besoins spécifiques du marché. Care insiste sur le fait que les revenus générés par ces petits importateurs relèvent davantage de la survie économique que de l'évasion fiscale. C'est pourquoi l'organisation salue la décision du président Abdelmadjid Tebboune de régulariser cette activité informelle, estimant qu'il s'agit d'un tournant dans la gestion de ce phénomène, longtemps abordé sous un angle répressif.

Lors du Conseil des ministres du 18 mai, le président Tebboune a ordonné la mise en place d'un cadre légal pour les commerçants du cabas – souvent appelés « trabendistes » – qui importent en petites quantités pour revendre

en Algérie. Cette mesure vise à intégrer ces acteurs au circuit économique officiel, mettant ainsi fin à des années de répression marquées notamment par des saisies de marchandises dans les ports et les aéroports.

La décision présidentielle a suscité un débat national. Certains experts, par exemple, ont proposé l'instauration d'un double taux de change du dinar pour permettre à ces importateurs d'accéder aux devises via les banques, facilitant ainsi leur transition vers le formel.

Pour Care, cette décision va bien au-delà de la simple régularisation. Elle invite à repenser la politique commerciale nationale, la gestion de l'économie informelle et la nécessité de réformes fiscales et monétaires. Le think tank insiste : « La vraie question n'est pas de savoir comment contrôler le commerce du cabas, mais pourquoi il existe. »

Ce commerce, en fin de compte, révèle les carences structurelles du marché algérien, tout en témoignant de la résilience de ceux qui y participent pour répondre à une demande réelle.

De son côté, le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, a abordé la question à travers le danger que représente le marché parallèle sur l'économie nationale en dehors d'un cadre réglementaire. Selon lui, ce marché représente en Algérie plus de 40 % du flux marchand. Le SG de la centrale syndicale a appelé les travailleurs du secteur informel à régulariser leur situation, en adhérant au système fiscal.

Ab.N

FRONT DES FORCES SOCIALISTES (FFS)

L'Unité nationale requiert un travail de sensibilisation

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a appelé hier samedi de Bordj Bou Arridj la classe politique à "intensifier le travail de sensibilisation parmi les citoyens pour consolider l'unité du peuple et fortifier la souveraineté nationale".

Lors d'un meeting animé au chef-lieu de cette wilaya en présence des cadres et militants du parti, M. Aouchiche a estimé qu'un travail de sensibilisation "incombe à la classe politique pour faire prendre conscience au peuple des développements récents de la situation sur les plans régional et international et les défis qu'elle impose requérant des Algériens vigilance et efforts communs pour les affronter en toute responsabilité et conscience". Il a également affirmé "la nécessité de contribuer à la consolidation de la souveraineté nationale et à l'affrontement des défis et dangers actuels pour garantir la stabilité et le développement du pays". M. Aouchiche a réitéré en outre la solidarité de son parti avec le peuple palestinien face aux agressions sionistes sauvages contre la bande de Gaza.

R.N

MSP

Nécessité d'unifier les rangs et de consolider le front interne

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP), a appelé hier samedi à Alger, par la voix de son président Abdelali Hassani Cherif, à l'unification des rangs et à la consolidation du front interne pour faire face aux tentatives visant à porter atteinte à la stabilité et à l'unité de l'Algérie.

Le président du MSP a souligné à l'ouverture d'une rencontre intitulée "La femme dirigeante, un partenaire politique, social et économique", la nécessité "d'unifier les rangs et de consolider le front interne en assumant la responsabilité politique envers la patrie pour faire échec à toutes les tentatives visant sa sécurité et sa stabilité". Il a également rappelé les principes du mouvement, "fondés sur la défense des constantes de la nation, notamment face aux complots qui se trament aujourd'hui contre l'Algérie pour attenter à sa stabilité, sa sécurité et son unité".

Sur un autre plan, M. Hassani Cherif a mis l'accent sur l'importance du rôle dévolu à la femme algérienne dans "la formation d'une génération consciente des défis actuels et futurs auxquels l'Algérie est confrontée". Dans cette optique, il a exprimé la "conviction ferme" de sa formation politique quant à l'importance du rôle et de la position de la femme dans la société, dont "on ne peut se passer, a-t-il dit, d'aucune façon".

A cette occasion, il a rappelé les souffrances de la femme palestinienne qui "vit les affres de la guerre, que la femme algérienne avait connu à l'époque coloniale, en combattant pour chasser le colonisateur, et c'est ce qui se réalisera inévitablement en Palestine".

R.N

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Le Général Ait Ouarabi Abdelkader nouveau Directeur de la Sécurité intérieure

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, hier samedi, au nom du Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie d'installation officielle, du Général Ait Ouarabi Abdelkader, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au nom de Mon-

sieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, hier matin, au siège de la Direction générale de la Sécurité intérieure, la cérémonie d'installation officielle du Général Ait Ouarabi Abdelkader, dans les fonctions de Directeur général de la Sécurité intérieure en remplacement du Général Haddad Abdelkader", précise la même

source.

Cette cérémonie d'installation a été "une occasion pour Monsieur le Général d'Armée de se réunir avec les cadres de cette Direction, durant laquelle il leur a donné des instructions et des orientations d'ordre pratique, notamment, en termes de rigueur dans l'accomplissement des lourdes missions qui leur incombent, et qui requièrent de consentir davantage d'efforts persévérants et loyaux, afin de parfaitement s'en acquitter", ajoute le communiqué du MDN.

APS

SOMMET MONDIAL DE L'HYDROGÈNE
Les moyens de renforcer la coopération algéro-néerlandaise examinés

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, a rencontré à Rotterdam (Pays-Bas), la vice-première ministre et ministre du Climat et de la Croissance verte des Pays-Bas, Sophie Hermans, avec laquelle il a examiné les moyens de renforcer la coopération, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. La rencontre a eu lieu, mercredi, au pavillon algérien à l'exposition organisée parallèlement au Sommet mondial de l'hydrogène, en présence de l'ambassadrice d'Algérie aux Pays-Bas, Mme Salima Abdelhak, ainsi que d'une délégation de responsables des deux pays, selon le communiqué.

A cette occasion, M. Yassaâ a passé en revue les projets expérimentaux et d'investissement engagés par l'Algérie dans le domaine de l'hydrogène vert, soulignant l'intérêt accordé par l'Algérie au renforcement des relations de coopération avec les Pays-Bas, afin d'attirer les expériences et les investissements néerlandais dans ce domaine prometteur. Il a souligné les progrès réalisés dans le développement du concept "Hydrogen Valley" en Algérie, soutenu par l'agence néerlandaise pour les entreprises (RVO), a ajouté la même source. De son côté, Mme Hermans a affirmé que les Pays-Bas accordaient une "importance majeure au partenariat avec l'Algérie dans le domaine des énergies propres, notamment dans le domaine de l'hydrogène vert", selon le communiqué. Mme Hermans a exprimé son souhait de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'hydrogène vert, affirmant le soutien de son pays aux efforts déployés par l'Algérie dans le domaine de la transition énergétique, ainsi qu'en matière de lutte contre les changements climatiques.

R.E

SONATRACH
Les opportunités de coopération avec les entreprises sud-africaines examinées

Le président directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, jeudi, l'ambassadeur d'Afrique du Sud en Algérie, Ndumiso Ndima Ntshinga, avec lequel il a examiné les opportunités de coopération avec les entreprises sud-africaines dans le domaine des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du groupe public. Au cours de cette rencontre tenue au siège de la direction générale, les deux parties ont évoqué "les opportunités de coopération offertes dans les différents segments de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, et l'établissement de partenariats stratégiques entre le groupe Sonatrach et les entreprises économiques sud-africaines". Dans ce sillage, M. Hachichi a exprimé "sa disposition à œuvrer à la création d'un espace de concertation et de dialogue entre les deux parties, afin de définir et d'explorer les opportunités de coopération possibles", ajoute la même source.

Pour sa part, l'ambassadeur a dit aspirer à "traduire les relations privilégiées entre l'Algérie et l'Afrique du sud en projets de partenariats concrets et mutuellement bénéfiques".

Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité d'approfondir la coopération entre les acteurs économiques des deux pays dans le domaine des hydrocarbures, réaffirmant leur engagement de poursuivre la coordination et d'œuvrer au développement des partenariats et de la coopération, conclut le communiqué.

R.E

BAISSE DE RIDEAU SUR LES ASSEMBLÉES ANNUELLES DE LA BID

3 milliards de dollars au profit de l'Algérie sur la période 2025-2027

Les assemblées annuelles de la BID, clôturées jeudi à Alger, ont été couronnées par la signature de plus de 70 accords, avec 26 Etats membres et plusieurs institutions régionales, d'un montant global avoisinant les 5 milliards de dollars.



Les travaux des Assemblées annuelles de la Banque islamique de Développement pour l'année 2025, organisées du 19 au 22 mai au Centre International des Conférences "Abdellatif Rahal", sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont pris fin jeudi. Cet évènement a été rehaussé par la participation de 4000 participants, représentants 89 pays et 70 institutions, venus échanger les vues sur les défis communs et les priorités de développement durable dans les Etats membres. Les assemblées annuelles ont vu le lancement d'une plateforme électronique dédiée au renforcement de la coopération entre les pays du Sud, à travers l'interconnexion des institutions des 57 pays membres de la Banque, pour leur permettre d'échanger les expertises, les connaissances et les solutions face aux défis communs de développement. Elles ont également été couronnées par la signature de plus de 70 accords, avec 26 Etats membres et plusieurs institutions régionales, d'un montant global avoisinant les 5 milliards USD. Pour ce qui est des relations de coopération entre l'Algérie et le Groupe de la BID, les assemblées annuelles ont été marquées par la signature d'un accord-cadre stratégique de

coopération pour la période 2025-2027, en vue de soutenir les secteurs favorisant la compétitivité, la diversification économique, le développement des infrastructures et l'appui au secteur privé. L'accord comprend quatre axes à savoir: le renforcement des instruments de la finance islamique, l'atténuation des effets du changement climatique, l'autonomisation des femmes et des jeunes et le développement des capacités et des compétences. Aussi, plusieurs institutions financières et instances algériennes ont signé des accords avec des institutions relevant du Groupe de la BID, à l'occasion de la tenue des assemblées annuelles. Dans ce cadre, la Banque nationale d'Algérie (BNA) a signé un mémorandum d'entente avec la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), tandis que le Crédit populaire algérien (CPA) a signé un accord avec la Société islamique pour l'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE). Un accord a été, également, signé par la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (CAGEX) avec la même société. L'Association des banques et établissements financiers (ABEF), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et le Centre arabo-afri-

caïn pour l'investissement et le développement (CAAID) ont signé un mémorandum d'entente avec le Forum d'affaires (Thiqah) en vue de renforcer l'investissement et la coopération économique en Algérie. Lors de la conférence de presse tenue à l'issue des travaux, le ministre des Finances et président du Conseil auprès du Groupe (BDI) Abdelkrim Bouzred a affirmé que les assemblées annuelles ont été "un grand succès", dépassant les attentes à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne l'organisation, le contenu des activités et des conférences et la qualité des débats organisés quatre jours durant. Pour sa part, le président du groupe de la BID, a assuré, jeudi à Alger, que le nouveau cadre de coopération signé mardi dernier entre l'Algérie et la Banque islamique de développement (BID), prévoit des services de financement et d'assurance au profit de l'Algérie d'un montant de 3 milliards de dollars sur la période 2025-2027, a annoncé jeudi à Alger, le président de la BID, Muhammad Sulaiman Al-Jasser. Affirmant que l'Algérie jouit d'une "place particulière" au sein de la Banque, le président de la BID a annoncé un "nouveau chapitre de partenariat entre les deux parties".

Synthèse : S.A.K

SECTEUR INDUSTRIEL PUBLIC

55 projets d'investissement éligibles au partenariat étranger

Le secteur industriel public, sous la supervision du ministère tutelle, propose un portefeuille de projets d'investissement destinés au partenariat avec des opérateurs nationaux ou étrangers, incluant 55 projets prêts à l'étude, présentés par 37 entreprises publiques économiques (EPE), a indiqué jeudi une responsable au ministère de l'Industrie. Dans un exposé présenté lors d'une conférence organisée dans le cadre des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), qui se tiennent à Alger, la directrice générale chargée de l'investissement industriel et de la promotion des petites et moyennes entreprises (PME) au ministère de l'Industrie, Assia Zaarour, a mis en avant les opportunités et facilités d'investissement offertes par l'Algérie dans le secteur industriel, soulignant que "le portefeuille de projets d'investissement supervisé par le ministère comprend 55 projets prêts à l'étude, en vue d'établir des partenariats avec des opérateurs étran-

gers ou algériens. Il s'agit, poursuit-elle, "de projets proposés par 37 entreprises publiques activant dans diverses filières industrielles". Elle a, dans ce cadre, expliqué que ces projets couvraient plusieurs domaines, dont les industries du textile et du cuir, les technologies avancées, les industries sidérurgiques et métallurgiques, ainsi que les industries électriques, électroniques et électroménagères, en plus d'autres secteurs prometteurs.

De son côté, la directrice adjointe du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), Mme Imane Toumi, a invité les opérateurs étrangers à tirer profit du climat des affaires incitatif en Algérie, énumérant, dans ce sens, nombre de secteurs offrant de véritables opportunités de croissance et d'investissement. Elle a, en outre, assuré que le secteur de l'agriculture, qui couvre actuellement environ 74% des besoins alimentaires nationaux, avait encore besoin d'investissements dans

les domaines du stockage, de la fabrication d'équipements et de la production végétale. S'agissant du secteur de l'hydraulique, considéré comme un pilier essentiel du succès agricole, elle a souligné qu'en dépit de son développement et sa gouvernance avancée, le secteur requerrait davantage d'investissements pour la réalisation de 10 nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer, outre les exigences de fabrication des systèmes de dessalement, des pompes, et des installations de stockage. Pour ce qui est de la transformation numérique, la responsable a exhorté les opérateurs étrangers à tirer profit des récentes améliorations réglementaires dans le secteur, notamment en ce qui concerne la possibilité de créer des services de paiement, "ce qui ouvre de vastes perspectives pour le lancement de services électroniques intégrés avec des systèmes de sécurité avancés, pour le paiement la gestion".

R.E



SÉTIF (PATRIMOINE MONDIALE EN ALGÉRIE)

La caravane nationale de mise en exergue des sites classés fait halte à Djemila

Une caravane nationale de mise en exergue des sites classés patrimoine mondial en Algérie et d'encouragement de la dynamique des jeunes et du tourisme domestique est arrivée mercredi dernier à la cité archéologique Cuicul à Djemila (Est de Sétif) proposant diverses activités de promotion de la culture de sauvegarde du patrimoine culturel.

Ce site qui figure parmi les plus importants vestiges romains en Algérie et en Afrique du Nord et classé depuis 1982 patrimoine mondial a accueilli les 80 jeunes de plusieurs wilayas du pays participant à cette caravane initiée par la commission de la culture, du tourisme, du sport, de divertissement et de la dynamique des jeunes au conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) sous le slogan "legs d'un pays, ambition d'une génération".

Dans une déclaration à l'APS, le président de cette commission a indiqué que



la caravane s'inscrit dans le cadre de la consolidation de la vision nationale de développement du tourisme durable et l'implication des jeunes à la mise en valeur des sites algériens classés patrimoine mondial et à l'encouragement du tourisme domestique.

La caravane, a-t-il noté, qui a fait ainsi à Djemila sa troisième halte après Tamanrasset et Constantine vise également à "consolider le rôle des jeunes algériens dans la sauvegarde

du patrimoine culturel à travers la conception de stratégies de tourisme durable reflétant les spécificités locales des wilayas concernées et leur implication dans l'animation touristique et culturelle en tant qu'affluents du développement socio-économique".

La caravane regroupe parmi les participants des producteurs de contenus touristiques et culturels qui seront initiés à la promotion des sites archéolo-

giques, de la culture algérienne et des initiatives de protection du patrimoine culturel national, a-t-il également relevé.

La caravane se rendra à d'autres sites pour sensibiliser les jeunes à leur rôle dans la préservation du patrimoine culturel, selon la même source qui a indiqué que des ateliers de formation au tourisme et aux techniques de promotion des sites historiques seront organisés au profit des jeunes participants.

GHARDAÏA

Journée d'étude sur la lutte contre le phénomène de la triche aux examens

La Cour de justice de Ghardaïa a organisé, mercredi dernier, en collaboration avec la direction de l'éducation de wilaya, une journée d'étude sur la lutte contre le phénomène de la triche aux examens, au cours de laquelle l'accent a été mis sur la nécessité d'inculquer les valeurs d'honnêteté et de probité dans l'esprit des élèves et de l'ensemble des acteurs de la famille éducative.

Les participants à cette journée ont souligné l'importance d'élaborer une stratégie nationale de lutte contre la fraude et la triche aux examens, axée au préalable sur l'information et la sensibilisation en vue d'inculquer les valeurs d'honnêteté et de probité dans l'esprit de l'ensemble des acteurs de l'éducation, notamment les élèves et leurs parents. Ils ont préconisé également "des campagnes préventives avec l'appui des médias, des réseaux sociaux, des mosquées et dans les établissements scolaires sur ce phénomène qui se propage durant la période des examens nationaux, à la lumière de l'utilisation des moyens technologiques sophistiqués et qui échappent souvent à la vigilance des surveillants".

Les participants ont également appelé à "la généralisation des caméras de surveillance dans les centres d'examen, reliés directement aux unités de lutte contre la cybercriminalité, afin de repérer les contrevenants".

Dans ce contexte, le Procureur général près la Cour de Ghardaïa, Abdelkader Belatra, a indiqué à l'APS que "la société civile, dans toute sa composante, avec l'appui des médias, est tenue de lutter contre la fraude, en particulier en milieu scolaire, par des mesures préventives de sensibilisation et de conjuguer les efforts pour rendre aux examens leur crédibilité et construire une école algérienne basée sur le principe de l'équité et de l'égalité des chances". Plusieurs autres intervenants lors de cette journée ont souligné "le devoir des surveillants de remplir leur mission avec responsabilité et veiller au respect du règlement sans hésiter à signaler éventuellement les cas de fraude". Cette rencontre qui a été diffusée par vidéoconférence dans les tribunaux affiliés à la Cour de Ghardaïa, s'est tenue en présence du wali de la wilaya de Ghardaïa, Abdellah Abinouar, avec la participation de représentants des différents corps de sécurité, de magistrats, de responsables de l'éducation des wilayas de Ghardaïa et El-Ménia, ainsi que d'universitaires, imams, représentants d'associations de parents d'élèves et de l'organe national de prévention de la cybercriminalité.

SKIKDA

Journée d'information sur l'utilisation rationnelle des ressources en eau

Une journée d'information, de sensibilisation et de vulgarisation sur l'utilisation rationnelle des ressources en eau en agriculture a été organisée, mercredi dernier, dans la commune d'El Harrouch (Skikda) au profit d'agriculteurs à l'initiative de l'Agence du bassin hydrographique Constantinois-Seybousse-Mellegue.

Cette rencontre tenue à la bibliothèque urbaine d'El Harrouch en coordination avec la direction locale des services agricoles (DSA) vise à inculquer aux agriculteurs de rationaliser de l'eau "a précisé à l'APS Ahmed Omar, directeur de cette agence. Placée sous le thème "l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans le secteur agricole et l'irrigation intelligente au service de l'agriculture", la rencontre propose des solutions durables qui garantissent la préservation de cette ressource vitale sans affecter les rendements du secteur agricole, a souligné le même responsable. Il s'agit également de sensibiliser les agriculteurs à l'importance d'adopter les techniques et technologies modernes en utilisant l'irrigation intelligente et l'irrigation au goutte-à-goutte qui ont montré leur efficacité en matière d'économie d'eau et d'amélioration des rendements agricoles, selon la même source. De son côté, Dr. Fauzi Krabi, directeur du laboratoire régional de l'Institut national des sols, de l'irrigation et du drainage d'Oum El Bouaghi, a affirmé la nécessité d'intégrer la technologie à l'opération d'irrigation à travers le recours à l'appareil de mesure de l'humidité du sol qui permet à l'agriculteur de connaître la quantité d'eau nécessaire à l'irrigation et mieux maîtriser la consommation d'eau.

La rencontre a donné lieu à des exposés techniques et des interventions sur les méthodes de rationalisation de la consommation d'eau et sur la nécessaire formation des agriculteurs.

AÏN TEMOUCHENT

Les communes de la daïra d'El-Malah bénéficient de projets de développement

Les communes de la daïra d'El Malah de la wilaya de Aïn Temouchent ont été renforcées par plusieurs projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des citoyens, que les autorités publiques s'emploient à achever dans les délais impartis, a indiqué, mercredi dernier, le wali, Mabrouk Ouled Abdennebi.



Parmi ces projets figure celui de la réalisation de 50 logements promotionnels aidés (LPA), dans la commune de Chaabat El Leham, où en inspection de ce chantier, le chef de l'exécutif local, a insisté sur la nécessité d'accompagner le promoteur immobilier, dans le respect du cadre légal en vigueur, pour lui permettre d'"honorer ses engagements et livrer cette tranche de logements dans les délais fixés dans le cahier des charges". Dans la même collectivité locale, au chantier de réalisation d'un groupe scolaire qui af-

fiche un taux d'avancement des travaux de plus de 73 %, le wali a exhorté les responsables d'accélérer les travaux "afin de livrer cette infrastructure éducative avant la prochaine rentrée scolaire". La commune de Chaabat El Leham, a également bénéficié d'un projet de réalisation d'une cantine scolaire, à l'école primaire "Taleb-Mohamed" pour laquelle une enveloppe financière de 14,88 millions de dinars, inscrite au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) a été mobilisée. Ce projet devra être réceptionné avant la rentrée sco-

laire, selon les engagements de l'entreprise chargée de sa réalisation. Dans le commune d'El-Malah, le wali a insisté sur le recours au système de travail par rotation de trois équipes (3x8) pour rattraper le retard enregistré le projet de construction d'un lycée d'une capacité de 800 places pédagogiques dont le taux d'avancement affiche 40 %. Par ailleurs, la commune de Terga a bénéficié d'un projet de réalisation d'une infrastructure de stockage de céréales, dont la réception est prévue avant la fin du mois de juin prochain. Ce projet, financé à hauteur

de 332 millions DA, est inscrit dans le cadre d'une opération sectorielle supervisée par la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. Cette même commune a, d'autre part, bénéficié d'un projet d'aménagement de son entrée principale, pour une enveloppe budgétaire de 10,45 millions de dinars. Dans ce cadre, le wali a instruit à l'effet d'œuvrer à achever les travaux avant la saison estivale et de leur conférer un aspect esthétique conforme au caractère touristique de la commune de Terga, dont la plage attire chaque été un grand nombre d'estivants.

GUELMA

Atelier sur l'échange d'expérience sur des centres d'innovation à travers le pays

Le centre d'innovation de Guelma a abrité mercredi dernier un atelier sur l'échange d'expériences en matière de création et de généralisation de centres à travers le pays au profit des coordinateurs locaux de 11 wilayas pilotes concernées par cette initiative.

La rencontre s'est déroulée avec la participation d'une délégation commune des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de l'Economie de la connaissance, des Startup et des Micro-entreprises ainsi que des représentants

de porteurs de projets innovants. Dans son allocution à l'occasion, Mme Amel Djouamaa, directrice de la gouvernance locale au ministère de l'Intérieur, a précisé que cet atelier "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préparer le terrain pour la création des centres d'innovation au niveau des collectivités locales et pour soutenir et accompagner les porteurs de projets". La rencontre, a-t-elle ajouté, constitue "une opportunité pour l'échange des expériences liées aux modalités de création des centres d'innovation, leur gestion, leur financement et le cadre

légal relatif à leur fonctionnement au profit des coordinateurs locaux des wilayas pilotes concernées par ce type de centres en l'occurrence Bouira, Batna, Oran, Sidi Bel Abbès, Bechar, M'sila, Alger, Tamanrasset, Annaba, Constantine et Guelma". De son côté, le wali de Guelma, Mme Houria Aggoune, a exposé l'expérience de la wilaya de création du centre d'innovation inauguré et mis en service à l'occasion de la commémoration du 80ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945. La même responsable a rappelé que cette création a débuté avec l'idée de

mettre en place un espace adéquat aux porteurs d'idées innovantes suite à quoi a démarré l'opération d'aménagement et d'équipement de locaux professionnels regroupés en une seule structure qui était inexploitée par le recours à un montage financier entre les services de la wilaya et la commune de Guelma. La rencontre a connu la présentation par M. Azzedine Djouhri, responsable de l'antenne locale du Centre national du registre de commerce à Guelma, d'une intervention sur les facilités accordées par ce centre au profit des porteurs de projets innovants et startup.

ESPAGNE

Le Croate Luka Modric quitte le Real Madrid

Le milieu de terrain croate du Real Madrid Luka Modric, 39 ans, a annoncé jeudi 22 mai qu'il quitterait le club madrilène, où il évolue depuis 2012, après le Mondial des clubs (14 juin au 11 juillet). « Le moment est venu. (...) Samedi je jouerai mon dernier match au Santiago Bernabéu. Et même si, après le Mondial des clubs, je ne porterai plus ce maillot sur les terrains, je serai toujours "madridista" », a écrit Modric dans un communiqué publié sur Instagram.

« Jouer pour le Real Madrid a changé ma vie »
« Je suis arrivé en 2012 avec l'ambition de porter le maillot de la meilleure équipe du monde et avec l'ambition de faire de grandes choses, mais je ne pouvais pas imaginer ce qui allait suivre. Jouer pour le Real Madrid a changé ma vie en tant que footballeur et en tant que personne. Je suis fier d'avoir participé à l'une des périodes les plus fastes du meilleur club de l'histoire », a ajouté le natif de Zadar. L'international croate a remporté six Ligues des Champions, quatre Championnat d'Espagne, deux Coupe du Roi et cinq Supercoups d'Espagne avec le club madrilène. Cette saison, il a fait 55 apparitions pour 4 buts et 9 passes décisives. « Tout au long de ces années, j'ai vécu des moments incroyables, des remontées qui semblaient impossibles, des finales, des célébrations et des soirées magiques au Bernabéu », a aussi indiqué Modric.

Le club a annoncé son départ immédiatement après : « Le Real Madrid C.F. et notre capitaine Luka Modric ont convenu de mettre fin à une période inoubliable en tant que joueur pour notre club à la fin de la Coupe du Monde des Clubs, que notre équipe disputera aux États-Unis à partir du 18 juin. »

Des débuts difficiles au Real Madrid

Modric a disputé près de 600 matchs pour le Real Madrid depuis son arrivée en provenance de Tottenham. Modric a connu des débuts difficiles au Real Madrid après un transfert d'environ 35 millions d'euros (40 millions de dollars), mais a rapidement trouvé ses marques et est devenu l'un des meilleurs milieux de terrain du monde. Sur le plan individuel, Luka Modric est un peu plus entré dans l'histoire en remportant le Ballon d'Or en 2018, brisant ainsi l'hégémonie de l'Argentin Lionel Messi et du Portugais Cristiano Ronaldo. Luka Modric a été finaliste du Mondial 2018 en Russie face à la France et troisième lors de l'édition 2022 au Qatar. Modric avait prolongé d'un an son contrat l'an dernier, malgré le fort intérêt montré par l'Arabie saoudite, qui cherchait à le recruter. Il s'était mis d'accord avec le Real Madrid pour prolonger à nouveau son contrat, jusqu'au 30 juin 2025.

R.S

NBA (NEW YORK)

Les Pacers l'emportent encore sur le fil, les Knicks menés 2-0

Les Pacers se sont de nouveau imposés sur le parquet des Knicks (114-109), vendredi, lors du deuxième match de la finale de Conférence Est des playoffs NBA, à l'issue d'une nouvelle joute à suspense, plaçant New York dans une situation délicate. Il a fallu attendre les tous derniers instants pour que les deux équipes se départagent, à la faveur de quatre lancers consécutifs d'Indiana durant les 14 dernières secondes. Le timonier des Knicks, Jalen Brunson (36 pts), a bien réalisé quelques coups d'éclat pour ramener les locaux au contact, mais il a manqué d'un relais pour faire la différence. C'est un coup très dur pour New York, qui a de nouveau laissé échapper la victoire après sa déconfiture de mercredi (14 pts d'avance à moins de 3 minutes du terme mais défaite en prolongation). Dans l'histoire des tours de playoffs au meilleur des sept manches, les équipes qui ont remporté les deux premiers matches à l'extérieur l'ont emporté dans 92% des cas. La série prend la direction d'Indianapolis, où se joueront les deux prochaines rencontres.

R.S

ITALIE

Naples retrouve les sommets et s'embrase

Naples s'est embrasé vendredi soir: un an après sa calamiteuse saison 2023-24, le Napoli a conquis le quatrième titre de champion d'Italie de son histoire en remportant son dernier match de la saison face à Cagliari (2-0).



Après 1987, 1990 et 2023, Naples est entré dans la quatrième dimension grâce à une superbe reprise en ci-seau de son milieu écossais Scott McTominay (42) et un but tout en puissance de Romelu Lukaku (52). Au coup de sifflet final, le stade Diego-Armando-Maradona, survolté depuis le coup d'envoi, a explosé d'une joie qui s'est transmise à toute une ville sur les dents et parée de bleu depuis les premières heures du matin.

L'équipe d'Antonio Conte a devancé d'un point l'Inter, le champion sortant qui s'est imposé, pour l'honneur, à Côme 2 à 0 mais qui peut se consoler avec la Ligue des champions où il affrontera en finale le Paris SG le 31 mai. "C'est le titre d'un groupe qui n'a jamais abdicé, qui a cru jusqu'au bout dans le travail qu'on a fait ensemble", a résumé en conférence de presse Conte qui a aussi qualifié ce titre de "plus inattendu" de sa carrière. Ce scudetto n'a pas l'incandescence des deux premiers conquis grâce à Diego Maradona, vénéré à jamais dans la baie de Naples, ni la beauté du troisième, décroché par une équipe spectaculaire et ir-

résistible qui avait survolé le championnat 2022-23. Mais il ne manque pas de piquant, car le Napoli revient de loin.

Équipe démoralisée

Il avait fini la saison précédente à la 10e place, avec une équipe démoralisée, sans entraîneur après en avoir épuisé trois et sans billet pour l'Europe pour la première fois depuis 2009. Et Antonio Conte est arrivé.

L'ancien entraîneur de la Juventus Turin, de l'Inter ou encore de Tottenham, réputé pour sa poigne, a remis de l'ordre dans un club habitué aux excès et à la passion, de ses supporters comme de son propriétaire-président Aurelio De Laurentiis. Conte a redessiné son effectif avec les arrivées conjointes, pour un total de 60 millions d'euros, du milieu écossais Scott McTominay (Manchester United) et de son attaquant-fétiche Romelu Lukaku (Chelsea) qui a passé les deux dernières saisons en prêt à l'Inter, puis à l'AS Rome.

Exit en revanche le Nigérian Victor Osimhen, si précieux en 2022-23. Ses envies de départ et prétentions salariales ont fini par laisser ses dirigeants et co-

équipiers, si bien qu'il a été prêt à Galatasaray.

Conte a repris ses recettes habituelles qui lui ont permis de collectionner quatre titres de champion d'Italie et une Premier League: condition physique irréprochable, rigueur défensive, discipline tactique et pressing haut. La saison a débuté par une déroute (3-0) à Vérone, mais le Napoli a vite redressé la barre et est passé en tête de la Serie A après la 6e journée avec un premier résultat de référence, un nul sur le terrain de la Juve (0-0).

Quatre défaites

L'équipe de Conte n'a pas toujours été séduisante, mais elle n'a pas encaissé beaucoup de buts (27), a peu perdu (4) et a eu le don d'arracher les victoires sans toujours bien jouer (12 victoires avec un but d'avance). Même le départ de Khvicha Kvaratskhelia au Paris SG en janvier qui n'a pourtant pas été remplacé, n'a pas semblé pas l'atteindre.

Et contrairement à l'Inter et autres cadors qui ont disputé la Ligue des champions, Naples n'a eu qu'à se concentrer sur le championnat, puisque Conte a vite fait une croix sur la

Coupe d'Italie en alignant une équipe bis, éliminée en 8e de finale par la Lazio. Le sacre de Naples doit aussi beaucoup aux erreurs de casting de l'AC Milan et de la Juventus qui ont limogé respectivement Paulo Fonseca et Thiago Motta, arrivés l'été dernier. L'Inter, lui, est toujours resté sur les talons du Napoli qui a compté au maximum trois points d'avance et a même profité de la seule période délicate napolitaine, un mois de février sans aucune victoire, pour repasser en tête lors de la 26e journée. Mais son calendrier surchargé et un passage à vide en avril (deux défaites de suite) l'ont fait capituler.

Le Napoli a-t-il trouvé de la stabilité ?

Rien n'est moins sûr: Conte a récemment critiqué le manque d'ambitions de ses dirigeants et la Juventus, en quête d'un entraîneur à poigne, chercherait à le faire revenir après un premier passage entre 2011 et 2014 marqué par trois titres. "Pour l'instant, on va fêter ce titre tous ensemble", a répondu Conte à un journaliste l'interrogeant sur son avenir à la tête du Napoli.

AFP

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE)

La JSK pour conforter sa position de dauphin, l'ESM sommée de réagir

La 27e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, ouvrira le bal aujourd'hui avec un menu trois affiches cruciales, tant en au haut qu'en bas du tableau, avec des enjeux pour le maintien et la course au titre.



Le dauphin JS Kabylie (2e, 46 pts) effectuera un déplacement délicat sur le terrain du NC Magra (15e, 27 pts), premier reléguable.

En quête de points salvateurs pour se sortir de la zone rouge, les locaux, qui restent sur une défaite à Oran (2-1) n'ont d'autre choix que de s'imposer à quatre journées de l'épilogue de la saison.

De son côté, la JSK, battue à la surprise générale lors de la précédente journée à la maison face à la JS Saoura (1-2), veut éviter tout faux pas afin de rester dans la roue du leader, le MC Alger, et asseoir sa place de dauphin.

Une performance à Magra est plus qu'indispensable pour les coéquipiers du capitaine Madani pour renouer avec le succès et surtout reprendre la confiance en vue du reste de la saison.

A l'ouest du pays, l'ES Mostaganem (14e, 17 pts), en position critique au classement,

tentera de relancer son opération de survie face à l'ASO Chlef (10e, 33 pts). Les visiteurs visent quant à eux une remontée dans la première moitié du tableau.

Tenus en échec à domicile par le CR Belouizdad (1-1), les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, espèrent revenir de Mostaganem avec un résultat probant, même si leur mission s'annonce difficile devant une équipe qui jouera sa première "finale" pour le maintien.

Dos au mur, les partenaires de l'ancien international Djamel Benlamri sont condamnés à s'imposer à domicile pour espérer conserver une chance de se maintenir parmi l'élite.

Enfin, l'ES Sétif (4e, 38 pts), groggy après le cinglant (4-1) concédé lundi en déplacement face au MCA en match de mise à jour du calendrier, voudra réagir devant ses supporters face à l'USM Khenchela (12e, 28 pts), également concernée par la

lutte pour le maintien. L'Entente qui souffre le chaud et le froid depuis le début de la saison, est appelée à bien négocier ce virage important dans la course au podium. L'USMK, dirigée sur le banc par l'ancien international Hocine Achiou, devra impérativement soigner ses statistiques en déplacement pour espérer revenir avec un bon résultat de Sétif.

Les "Siskaoua" n'ont grignoté que 7 petits points sur 36 possibles en dehors de leurs bases. Cette 27e journée se poursuivra lundi avec deux matchs au programme. La lanterne rouge l'US Biskra (16e, 20 pts) qui a déjà mis un pied et demi en Ligue 1, recevra le MC Oran (11e, 31 pts), alors que l'USM Alger (6e, 36 pts) qui reste sur une défaite face à son rival de toujours le MC Akbou (12e, 28 pts).

R.S

FOOT/ COUPE ARABE DE LA FIFA 2025

Six stades retenus pour le tournoi

La Coupe arabe de la FIFA, Qatar-2025 se déroulera dans six stades : Al Bayt, Lusail, Khalifa International, Ahmed bin Ali, 974 et Education City, a annoncé Jassim Abdulaziz Al Jassim, directeur général du Comité d'organisation des tournois de football. Le match d'ouverture aura lieu au stade Al Bayt le 1er décembre 2025, tandis que le stade Lusail accueillera la finale du tournoi le 18 décembre 2025. Le directeur général du comité d'organisation des tournois de football a expliqué que la Coupe arabe de la FIFA, Qatar-2025 devrait connaître un grand succès technique et public à la lumière de la volonté des équipes arabes participantes d'être présentes avec leurs meilleurs joueurs, d'autant plus que le tournoi se déroulera à un moment propice avec la trêve de certains championnats locaux au milieu de la saison. Le responsable qatari a souligné que la tenue de la finale de la Coupe arabe le 18 décembre 2025 ne constituera pas un obstacle pour les équipes arabo-africaines participantes à la Coupe d'Afrique des nations 2025, qui débutera trois jours plus tard, étant donné que les matchs de certaines équipes se dérouleront plusieurs jours après le match d'ouverture de la CAN 2025. Il a souligné que le choix de six des stades qui ont déjà accueilli la phase finale de la Coupe du monde 2022 au Qatar, s'explique par l'affluence attendue du public, car le plus petit stade qui accueillera les matchs de la Coupe arabe comptera 40 000 spectateurs, après le record d'affluence enregistré par le Qatar lors de la Coupe d'Asie 2023 avec 1,5 million de spectateurs. Le directeur général de la Commission d'organisation des tournois de football a expliqué qu'il était en consultation avec la FIFA pour confirmer la date de la prochaine édition de la Coupe arabe, qui se tiendra également au Qatar en 2029.

Le tirage au sort de la deuxième édition de la Coupe arabe de la FIFA 2025 aura lieu ce dimanche, à l'hôtel Raffel de Doha, à partir de 20 heures, heure locale (18 heures, heure algérienne).

L'Algérie, championne en titre, et le Qatar, pays hôte, seront rejoints par 21 nations qui lutteront pour la couronne de champion arabe.

Ces deux équipes, accompagnées des sept nations les mieux placées au Classement mondial FIFA (édition d'avril), seront directement qualifiées pour la phase finale. Ces pays sont : le Maroc et l'Egypte (chapeau 1), la Tunisie, l'Arabie saoudite, l'Irak et la Jordanie (chapeau 2), ainsi que les Emirats arabes unis (chapeau 3).

Les sept équipes restantes seront déterminées par une phase de qualification. Elle mettra aux prises les 14 nations les moins bien placées au Classement mondial (édition d'avril) qui s'affronteront sur un match unique, les 25 et 26 novembre au Qatar. Pour les duels entre ces 14 équipes, la mieux classée de l'AFC affrontera la moins bien classée de la CAF, et vice versa.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/22E JOURNÉE)

Le MCA domine l'USMA (1-0) et prend le large

L'unique but de la rencontre a été inscrit à la 33e minute de jeu par le milieu de terrain, Akram Bouras, d'un joli tir croisé du pied gauche, qui est allé se loger dans le coin opposé (1-0).

Grâce à cette victoire "Le Doyen" porte son capital-point à 52 unités, prenant par la même occasion six longueurs d'avance sur son premier poursuivant au classement, la JS Kabylie. Le Mouloudia s'offre surtout "une victoire de prestige" face à son frère ennemi, qu'il a dominé en aller et retour cette saison, franchissant par la même occasion un grand pas vers le titre, à ses dépens.

De son côté, et après cette

nouvelle défaite, l'USMA reste scotchée à la sixième place, avec 36 points, et doit absolument réagir avant sa finale de Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad, si elle tient vraiment à sauver sa saison, en remportant éventuellement ce trophée. Décimés par les blessures, les Rouge et Noir traversent une période difficile en cette phase retour, avec un seul succès lors des six dernières journées.

Jeudi, en ouverture de ces matchs en retard pour la mise à jour de la 22e journée, le CS Constantine a été tenu en échec par le MC Oran (2-2) au stade Chahid Hamlaoui de Constantine. Un scénario catastrophique pour les Sanafir, qui

avaient commencé par mener confortablement au score (2-0), grâce notamment à Benchaaâ (9e) et Dib (19e), avant de se faire renverser par les gars d'El-Hamri en deuxième mi-temps.

En effet, à force d'insister, les visiteurs avaient commencé par réduire le score (2-1), grâce à Kerroum (58e), avant de niveler la marque à la 63e, grâce à leur attaquant Ghanéen, Baakoh.

Une bonne opération pour le MC Oran, qui engrange un précieux point dans la course au maintien, en se positionnant à la 11e place avec 31 unités, soit avec quatre longueurs d'avance sur le premier club reléguable, le NC Magra.

De son côté, le CSC qui restait sur deux victoires consécutives, enregistre un coup d'arrêt et se contente d'une petite remontée au classement général, à la faveur du point récolté face au MCO. Il pointe désormais à la 9e place, qu'il partage avec l'ASO Chlef, avec 33 points pour chaque club.

Mais les Sanafir comptent deux autres matchs en retard, avec tout d'abord un déplacement à Akbou (le vendredi 30 mai), puis à domicile contre l'USM Khenchela (le mardi 3 juin). Des rencontres qui leur permettront peut-être d'améliorer leur classement en cas de bons résultats.

R.S

NIGERIA

Au moins neuf morts dans une attaque terroriste

Au moins neuf civils ont été tués jeudi soir dans une attaque terroriste dans un village de l'Etat de Borno, une région en proie aux violences dans le nord-est du Nigeria, a annoncé vendredi à des médias un responsable local. Selon Rawa Gana Modu, administrateur politique du district de Dikwa, des éléments du groupe terroriste Boko Haram se sont introduits à pied dans le village de Gajibo, ouvrant le feu sur les habitants. Les terroristes de Boko Haram ont tué neuf personnes et fait plusieurs blessés, a précisé M. Modu. Des troupes venues de la ville voisine de Dikwa sont intervenues et ont contribué à repousser les terroristes hors du village, a-t-il expliqué, ajoutant que les assaillants avaient perdu dix hommes dans la bataille. L'armée du Nigeria a annoncé vendredi avoir éliminé 16 terroristes qui tentaient d'attaquer une base militaire à Damboa, également dans l'Etat de Borno.

PRÉSIDENTIELLE EN POLOGNE

Avant le deuxième tour, les candidats tentent de convaincre à droite



Ce vendredi soir, les Polonais avaient les yeux rivés vers leurs télévisions. Les deux candidats encore en lice pour la présidence du pays se sont confrontés dans un dernier débat avant le scrutin qui doit les départager, dimanche 1er juin. Une joute verbale qui n'a fait que confirmer la droitisation de la campagne.

Pendant deux heures, Rafal Trzaskowski et son rival, Karol Nawrocki, se sont affrontés à coups de questions-réponses parfois échaudées.

Politique internationale, société, économie, mesures sociales, au total, six thèmes ont été abordés. Et alors que Trzaskowski était attaqué sur son bilan en tant que maire de Varsovie, Nawrocki a cherché à se détacher de celui des conservateurs du PiS qui le soutiennent, mais dont il n'est pas membre. Je m'abonne

« Est-ce que je dois vous rappeler comment je m'appelle ? Je m'appelle Nawrocki, Karol Nawrocki, et je suis venu débattre en tant que candidat à la fonction de président. Et ça fait sept fois que vous ne faites que répéter "le PiS, le PiS, le PiS". Ça n'est pas sérieux », lance le candidat nationaliste conservateur.

RDC

L'ex-président Joseph Kabila annonce qu'il se rendra à Goma



L'ex-président de la RDC et sénateur à vie Joseph Kabila a dénoncé vendredi, au lendemain de la levée de son immunité parlementaire, la "dictature" du gouvernement de Kinshasa et annoncé qu'il sera "dans les prochains jours"

à Goma, ville de l'est tenue par le groupe armé M23. M. Kabila, 53 ans, qui a dirigé la République démocratique du Congo (RDC) de 2001 à 2019, s'est exprimé dans la soirée dans une rare allocution diffusée en ligne.

Personnage secret et taiseux, Joseph Kabila a quitté le pays fin 2023, selon son entourage, mais y jouit encore d'un important réseau d'influence. En avril, il a créé la surprise en annonçant dans la presse son prochain re-

tour en RDC "par la partie orientale", dont une grande portion est sous contrôle du groupe armé antigouvernemental M23. Depuis, aucune apparition publique ou déclaration n'a toutefois attesté qu'il avait bien remis un pied sur le sol congolais.

LA RUSSIE ET L'UKRAINE

Moscou et Kiev échangent 780 prisonniers, première étape d'un échange record

La Russie et l'Ukraine ont annoncé vendredi avoir échangé 390 personnes de chaque côté. Côté russe, Moscou a annoncé avoir récupéré 270 de ses soldats et 120 civils, dont « des habitants de la région de Koursk capturés par les forces armées ukrainiennes » lors de leur offensive à l'été 2024. L'Ukraine a pour sa part récupéré le même nombre de militaires et de civils, dont des soldats de la marine, des forces aéroportées, des forces de défense

territoriale, ainsi que de la garde nationale et des gardes-frontières, selon les autorités. Cet échange, qui doit au total impliquer « 1 000 pour 1 000 » prisonniers de guerre, avait été convenu lors des négociations directes entre Russes et Ukrainiens à Istanbul mi-mai. C'était d'ailleurs le seul résultat tangible de cette rencontre, après plus de trois ans d'invasion russe de l'Ukraine. Les étapes suivantes sont attendues samedi et dimanche. « Il est très impor-

tant de récupérer tous les prisonniers », a déclaré le président ukrainien Volodymyr Zelensky. L'échange de vendredi avait été annoncé par Donald Trump, qui pousse les deux belligérants à négocier pour mettre fin le plus vite possible au « bain de sang ». « Félicitations aux deux parties pour cette négociation. Cela pourrait conduire à quelque chose d'énorme ??? », a écrit le président des États-Unis sur son réseau Truth Social.

INTERDICTION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS À HARVARD

La justice suspend la mesure de l'administration Trump

Une juge américaine a temporairement bloqué, vendredi 23 mai, la décision de l'administration Trump de priver la prestigieuse université Harvard de ses étudiants étrangers, selon un document judiciaire. Plus tôt ce même jour, l'université américaine avait déposé plainte contre l'administration Trump, pour la forcer à surseoir « immédiatement » à son interdiction d'accueillir des

milliers d'étudiants étrangers. La bataille entre Harvard et l'administration Trump se poursuit. Après la nouvelle offensive du gouvernement jeudi, qui a retiré à la célèbre université le droit d'accueillir des étudiants étrangers, la réplique ne s'est pas fait attendre. L'université, située en banlieue de Boston, a d'abord déposé plainte pour forcer l'administration Trump à surseoir «

immédiatement » à son interdiction d'accueillir des milliers d'étudiants étrangers. Dans sa plainte déposée auprès du tribunal fédéral du Massachusetts, l'université reproche au gouvernement d'avoir, « d'un seul coup de crayon », effacé « un quart des étudiants de Harvard ». D'après le site internet de l'établissement, classé parmi les meilleurs au

monde et qui a produit 162 prix Nobel, l'institution accueille cette année quelque 6 700 « étudiants internationaux », soit 27% de ses effectifs. Elle regrette « le dernier acte de représailles » de l'administration Trump « qui cherche à prendre le contrôle de la direction d'Harvard, de ses programmes et de l'"idéologie" de l'université et des étudiants ».

FRAPPES SIONISTES SUR GHAZA

Huit Palestiniens tombent en martyrs

Huit Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier samedi matin, dans des frappes de l'armée de l'occupation sioniste sur différentes régions dans la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Des sources locales palestiniennes citées par Wafa ont affirmé qu'un drone de l'occupation a bombardé une maison de la famille palestinienne, Al-Madhoun, à l'ouest de Khan Yunis au sud de l'enclave, ce qui a causé le martyre d'une famille complète.

Un autre bombardement sioniste a visé la maison de la famille Joudeh, à Nuseirat au centre de la bande de Gaza, faisant des martyrs et des blessés. Un autre civil palestinien est tombé en martyr et cinq autres ont été blessés, dont un bébé d'un mois, dans des frappes menées par les avions de l'occupation, à Nuseirat. L'artillerie de l'occupation sioniste a bombardé aussi des zones situées au nord du camp de Nuseirat.

Le bilan de l'agression sioniste contre la bande de Gaza s'est élevé à 53.901 martyrs et 122.593 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué hier samedi les autorités sanitaires palestiniennes. Selon la même source, les corps de 79 martyrs et 211 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, ajoutant que ces statistiques n'incluent pas les hôpitaux du nord de l'enclave en raison des difficultés d'accès.

Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué que 3.747 Palestiniens sont tombés en martyrs et 10.552 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

GUTERRES DÉNONCE "LA PÉRIODE PEUT-ÊTRE LA PLUS CRUELLE" DE L'AGRESSION

Les Palestiniens de Gaza subissent aujourd'hui "la période peut-être la plus cruelle" de l'agression sioniste, a dénoncé vendredi le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, évoquant une population affamée et l'intensification des opérations militaires de l'armée d'occupation.

Après plus de deux mois et de demi de blocage, "enfin, l'aide humanitaire entre au compte-gouttes", mais ce qui est autorisé par l'entité sioniste ne représente "qu'une pincée d'aide alors qu'un déluge est nécessaire", a-t-il insisté devant la presse à New York. "Ces derniers jours,



près de 400 camions ont eu l'autorisation d'entrer dans Gaza par le point de passage de Karem Abou Salem. Mais la cargaison de seulement 115 camions ont pu être collectés", a noté Antonio Guterres, dénonçant des "obstacles ahurissants", des procédures compliquées aux "quotas" imposés par l'entité sioniste qui limite également le type de biens autorisés. Pourtant 160.000 palettes d'aide, "assez pour charger près de 9.000 camions", attendent d'entrer dans Gaza, a-t-il insisté. Le Programme alimentaire mondial avait indiqué jeudi que ces stocks positionnés en dehors de Gaza permettraient de nourrir toute la population pendant deux mois. "Dans le même temps, l'offensive militaire (sioniste) s'intensifie avec des niveaux de morts et de destruction atroces", a dénoncé le chef de l'ONU, soulignant également que 80% du territoire est désormais interdit à la population. "Au-delà des questions du nombre de camions à tel ou tel moment,

il est important de garder une vue d'ensemble.

Une vue d'ensemble qui est que sans un accès rapide, fiable, sûr et durable de l'aide, plus de gens vont mourir et les conséquences à long terme pour la totalité de la population seront profondes", a-t-il mis en garde, réclamant également à nouveau un cessez-le-feu permanent.

UNRWA : L'AIDE QUI ARRIVE EST UNE "AIGUILLE DANS UNE BOTTE DE FOIN"

Le commissaire général de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini, a déclaré que l'aide humanitaire qui parvient actuellement à la bande de Gaza est "une aiguille dans une botte de foin" et souligné que la population de l'enclave, ravagée par un génocide sioniste, "manque toujours des besoins essentiels de la vie". "L'aide qui arrive actuellement à Gaza ressemble à une aiguille dans

une botte de foin", a écrit vendredi M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux, alors que Gaza continue de faire face à une grave crise humanitaire depuis que les autorités d'occupation ont fermé les points de passage le 2 mars dernier.

Lazzarini a souligné que les Palestiniens de Gaza "ont souffert, dans le cadre de la guerre du génocide (sioniste), de la faim, de la privation et du manque des besoins essentiels de la vie pendant plus de onze semaines", insistant sur le fait que "l'acheminement efficace et continu de l'aide constitue le seul moyen d'éviter l'aggravation de la situation"...

Le patron de l'UNRWA a, en outre, tenu à préciser que le strict minimum nécessaire pour les Palestiniens dans la bande de Gaza "est de 500 à 600 camions par jour, gérés par les Nations unies, y compris l'UNRWA".

R.I

SITUATION AU YÉMEN

Des organisations humanitaires appellent à une action "immédiate"

Une trentaine d'organisations non gouvernementales opérant au Yémen a appelé la communauté internationale à une action immédiate pour venir en aide à des millions de Yéménites de plus en plus vulnérables.

Alors que des défis majeurs menacent de compromettre les progrès réalisés et de plonger des millions de personnes dans une situation précaire dans tout le pays, 29 ONG ont lancé un appel à la communauté pour "réagir maintenant" et à "prendre des mesures coordonnées afin d'éviter des dommages irréversibles à des millions de yéménites". "De plus, nous exhortons les bailleurs de fonds à respecter

une approche impartiale et fondée sur des principes, en veillant à ce que les fonds soient attribués uniquement en fonction des besoins les plus urgents, indépendamment de l'endroit où ils se trouvent dans le pays", ont précisé ces organisations dans un communiqué commun.

Détaillant les nombreux obstacles qui les empêchent d'atteindre les populations les plus démunies, ces ONG ont indiqué que ces derniers mois, les habitants du Yémen ont assisté à la destruction d'infrastructures civiles à plusieurs endroits par des frappes militaires aériennes. "Ces attaques ont eu lieu dans un pays déjà fragilisé par des systèmes et des services consi-

dérablement affaiblis. Il est nécessaire de signaler l'impact dévastateur sur les civils, notamment le nombre de morts et de victimes", ont-elles souligné. "Le ciblage d'infrastructures essentielles aggrave non seulement les difficultés économiques et psychologiques, mais limite également la capacité des travailleurs humanitaires à fournir une aide vitale aux plus vulnérables", ont expliqué les ONG, exhortant toutes les parties à "respecter le droit international humanitaire, à protéger les civils et à éviter de prendre pour cible les infrastructures civiles". Ces ONG ont invité en outre les autorités compétentes à "garantir la capacité des travailleurs humanitaires à

mener à bien leur mission" et à "assurer la protection de l'espace humanitaire".

Regrettant les régimes de sanctions imposés au Yémen et qui entravent leur capacité à fournir des services essentiels aux plus vulnérables, elles ont sollicité "d'urgence" la communauté internationale à "favoriser le développement d'exemptions humanitaires généralisées". "Celles-ci sont essentielles pour garantir l'acheminement de l'aide aux plus démunis, pour préserver les principes fondamentaux de l'action humanitaire et pour protéger l'espace humanitaire", ont-elles affirmé.

IL ÉTAIT LE DOYEN DES LAURÉATS DE LA PALME D'OR

Le 7e art algérien est en deuil après le décès du grand cinéaste Mohamed Lakhdar Hamina

Le célèbre réalisateur et producteur, Mohamed Lakhdar-Hamina, décédé à l'âge de 95 ans, a été inhumé, hier, au cimetière de Sidi-Yahia à Alger.

Le cinéma algérien en deuil. Le réalisateur et producteur Mohamed Lakhdar Hamina, seul cinéaste arabe et africain à avoir été couronné au Festival de Cannes, s'est éteint à son domicile algérois, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, laissant derrière lui un héritage cinématographique inestimable.

Né à M'sila, Mohamed Lakhdar Hamina avait manifesté, dès son enfance, un penchant prononcé pour la photo et l'image, faisant ses premières classes d'enseignement général en Algérie qu'il avait poursuivi en France, pour rejoindre en 1958 Tunis, où il a suivi une formation avant de retrouver ses camarades de combat et tourner ses premiers films au maquis.

Une année plus tard, il est envoyé par le FLN en Tchécoslovaquie pour suivre des études en cinéma à Prague où il s'était spécialisé dans la prise de vue, tout en regagnant régulièrement Tunis pour tourner notamment avec Djamel Chandlerli (1920-1990), "Yasmina", "La Voix du peuple" et "Les Fusils de la liberté".

Après l'indépendance, il rassemble ses anciens collaborateurs de Tunis pour jeter les bases de ce qui va devenir l'Office des actualités algériennes, dont il deviendra le directeur de 1963 à 1974.

En 1965, il tourne son premier long-métrage "Le vent des Aurès" avec la grande Keltoum (Aïcha Adjouri 1916-2010), époustouflante dans le rôle d'une mère désespérée errant entre les prisons et camps de concentration de l'armée coloniale française, à la re-



cherche de son fils embarqué dans une rafle par la police coloniale.

"Le vent des Aurès" sera alors couronné du Prix de la première œuvre au Festival de Cannes en 1967, marquant ainsi la présence du cinéma algérien sur la scène internationale.

En 1968, il tourne "Hassen Terro" interprété par le regretté "Rouiched" (Ahmed Ayad, 1921-1999), un deuxième long métrage qui lui ouvrira la porte de la popularité en Algérie, pour récidiver en 1972 avec le film "Décembre", qui dénoncera l'abjection et la barbarie de la torture, adoptée par l'armée coloniale française en mode de fonctionnement.

En 1974, Mohamed Lakhdar Hamina réalise "Chronique des années de braise", une grande fresque historique, partagée en six tableaux: de-

puis les premiers mouvements de résistance jusqu'à la glorieuse Révolution de Novembre 1954, une épopée d'une grande force visuelle qui remportera la Palme d'or au Festival de Cannes en 1975.

Directeur de l'Office national du cinéma et de l'industrie cinématographique (ONCIC) de 1981 à 1984, le défunt signera durant cette période, deux films: "Vent de sable" (1982) et "La Dernière Image" (1985) avant de finir en 2014 par son dernier long métrage, "Crépuscule des ombres".

Mohamed Lakhdar Hamina a également produit plusieurs films à succès, à l'exemple de "Z" (1969) de Costa Gavras et "Le bal" (1983) d'Ettore Scola, tandis que certains de ses films sont marqués par son passage en camérou.

Ainsi, le défunt a fait des apparitions dans "Chroniques

des années de braise" en incarnant le personnage de "Miloud", un conteur à la parole vraie et juste, souffrant de l'indifférence des autres car atteint de folie, "La dernière image" et en 2019 dans "J'accuse" de Roman Polanski. Hamina restera l'un des rares réalisateurs africains et arabes à avoir concouru quatre fois au Festival de Cannes, il était l'un des derniers grands maîtres du cinéma épique et lyrique, laissant une empreinte indélébile sur le festival international de Cannes et sur le cinéma en général.

La semaine passée, un hommage lui a été rendu pendant le Festival de Cannes en projetant la version 4K de son œuvre "Chronique des années de braise", dans le cadre du programme "Cannes Classic". "Allah yarhmk Mohamed Lakhdar Hamina"

R.C

L'Association internationale des amis de la Révolution algérienne commémore les massacres du 8 mai 1945

L'Association internationale des amis de la Révolution algérienne a organisé une conférence sur les massacres du 8 mai 1945, durant laquelle un film documentaire retraçant les atrocités et crimes perpétrés, il y a quatre-vingts ans, par le colonisateur français, a été projeté.

A cette occasion, l'historien et membre de la commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed El-Korso a souligné l'importance de "diffuser la culture historique auprès des jeunes, afin de contrecarrer les tentatives de falsification de l'histoire et de faire pression sur la France pour qu'elle reconnaisse ses crimes".

Les massacres du 8 mai 1945 "ont fait, à l'époque, l'objet d'une large couverture par les médias français. Toutefois, certains de ces médias tentent aujourd'hui de falsifier l'histoire et d'occulter la vérité", a-t-il fait savoir, soulignant que la France "refuse toujours de reconnaître les crimes d'Etat et les crimes contre l'humanité qu'elle avait commis".

Il a rappelé, dans ce sillage, que les manifestations du 8 mai 1945 qui étaient pacifiques et n'avaient pas enregistré de dépassements, avaient été violemment réprimées par les autorités coloniales. La conférence s'est déroulée en présence du président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Noureddine Djoudi, du secrétaire général de l'association et président de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcene Zeghidi, de l'avocate et militante des droits de l'Homme, Fatma Zohra Benbrahem et du militant des droits de l'Homme et des peuples, Mahrez Lamari.

R.C

Mascara : lancement d'un programme pédagogique de valorisation des sites archéologiques et historiques

La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Mascara a lancé un programme pédagogique visant à faire connaître les sites archéologiques et historiques de la région.

Ce programme, élaboré en coordination avec les directions de l'Education, de la Formation professionnelle, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires religieuses et de l'Université "Mustapha Stamboul" de Mascara, prévoit l'organisation de visites pédagogiques au profit des élèves, stagiaires, jeunes et étudiants aux sites archéologiques et historiques de la région.

Ces visites comprendront des explications détaillées, notamment sur les sites classés au patrimoine culturel national, tout en mettant en lumière les efforts de la direction de la Culture et des Arts pour leur valorisation et protection.

Ce programme, dont la durée n'a pas été fixée, inclut également l'organisation régulière d'expositions et de journées portes ouvertes au niveau des sites classés de la wilaya, tels que la Maison de commandement et le tribunal de l'Emir Abdelkader à Mascara.

Il prévoit, en outre, la programmation de campagnes de fouilles archéologiques sur les sites de l'homme de Tighennif, le site romain "Aqua Sirensis" à Bouhanifia, et "Al-Miliaria" dans la commune de Benian, avec la participation de spécialistes en archéologie de l'université de Mascara.

A cette occasion, une série de livrets et brochures de présentation des sites historiques et archéologiques de la wilaya sera également éditée, principalement à l'intention des élèves.

A noter que la cérémonie de clôture du Mois du patrimoine, organisée à la Maison de la culture "Abi Rass Ennaceri" de Mascara, a été marquée par des spectacles folkloriques, un concert musical animé par des artistes locaux, ainsi que par la remise de distinctions aux participants aux diverses activités organisées tout au long de cette manifestation.

R.C

Du 26 au 30 mai : une nouvelle édition du Festival de la littérature et du cinéma de la femme à Saïda

La 8e édition du Festival national de la littérature et du cinéma de la femme se tiendra, à Saïda du 26 au 30 mai en cours, sous le slogan "Littérature et cinéma de la femme.. Avancions ensemble".

Le programme de cette édition comprend diverses activités, dont des séances littéraires et intellectuelles à la Maison de la culture et des arts "Mustapha Khalef" de Saïda, destinées à débattre de

la réalité et des perspectives du cinéma féminin en Algérie, animées par des écrivaines et romancières algériennes.

Le festival accueillera la projection en avant-première du long-métrage "La Première Rangée" du réalisateur Merzak Allouache, ainsi que trois courts-métrages, dont "Alja" de Cherif-Eddine Hadjadj, "L'Avion Jaune" de la réalisatrice Hadjar Sbata, et deux documentaires : "El Bayadh"

du réalisateur Larbi Kahil et "Les Hommes Libres" de Tagzout Ghazali.

A l'occasion de cette manifestation, qui verra la participation de plusieurs figures féminines du cinéma, un concours de la nouvelle courte destiné aux jeunes auteurs sera organisé, avec un prix pour le meilleur texte traitant du thème : "La symbolique de la femme dans le patrimoine algérien du mythe à la mémoire".

Le festival lancera également le Prix du "Kholkhâl d'Or" (bracelet de cheville d'or) du meilleur long-métrage, avec cinq films en compétition, à savoir "196 Mètres" de Chakib Bendiab, "La Gare" de Lotfi Bouchouchi, "Deux Hommes et un Destin" de Mustapha Ouzgounne, "Terre de Vengeance" d'Anis Djad et "Boualem, Avance" de Moussa Haddad.

R.C

Mohamed Lakhdar-Hamina

A la recherche d'une image dans la mémoire

La révolution, la terre et l'imaginaire populaire ont façonné sa conscience cinématographique

Bien que Mohamed Lakhdar-Hamina ait mené une vie itinérante dès sa jeunesse – d'abord en raison des circonstances de la guerre de libération qui l'ont conduit de l'Algérie à la France pour étudier, puis en Tunisie après avoir choisi l'insoumission lorsqu'il fut appelé sous les drapeaux, et enfin en Tchécoslovaquie, où le gouvernement provisoire l'a envoyé étudier le cinéma – et malgré les opportunités offertes par le cinéma après l'indépendance pour découvrir le monde, Lakhdar-Hamina est toujours resté fidèle à M'sila, sa ville natale, où il est né le 26 février 1934, et où il a tourné plusieurs de ses films.

Par Mehdi Berrached

Il semble que Mohamed Lakhdar ne perçoive le cinéma que par cette fenêtre qui donne sur la mémoire d'une époque qui a formé sa conscience – non seulement sa conscience cinématographique, mais aussi sa conscience de la vie en général, cette même conscience qui orientera tout son parcours artistique.

À l'exception du film "Vent de sable" (1982), nommé pour la Palme d'or au Festival de Cannes 1982 et sélectionné pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère à la 55e cérémonie des Oscars, la guerre de libération, avec toute sa mémoire, domine l'œuvre cinématographique de Lakhdar-Hamina. Cela commence avec "Le Vent des Aurès" (1966), qui remporta la Caméra d'or à Cannes, puis "Hassan Terro" (1968), "Décembre" (1973), et "Chronique des années de braise" (1975), qui décrocha la première Palme d'or du cinéma arabe et africain, "La Dernière image" (1986), et enfin "Crépuscule des ombres" (2014).

La plupart des films de Lakhdar-Hamina parlent de la révolution de libération et de sa mémoire. Cela peut s'expliquer en partie par la période qu'il a passée en Tunisie et les nombreux reportages qu'il y a réalisés sur la révolution. À l'époque, il avait 20 ans lorsque la révolution a éclaté. Mais ses films ne traitent pas de la révolution d'un point de vue strictement militant ou conforme au récit officiel post-indépendance, comme c'est le cas pour de nombreux films révolutionnaires produits durant cette époque.

Le critique de cinéma Ahmed Bedjaoui commente "Le Vent des Aurès" : « Ce n'était pas un film qui relatait le récit officiel. Lakhdar-Hamina y a toujours tenu à garder une certaine distance par rapport au discours officiel. Il n'y était pas opposé, mais il en était en marge. » La mémoire de la guerre de libération dans le cinéma de Lakhdar-



Hamina est toujours mêlée à sa mémoire globale – une mémoire où la terre, la femme, la révolution, le lieu et la culture sont indissociables. Ainsi, dans "Chronique des années de braise", il insiste : « Je n'ai pas voulu faire passer un message, mais raconter une période de ma vie et de celle des Algériens dans leur ensemble, de 1939 à 1954. » Lorsqu'il situe l'action du film entre le début de la Seconde Guerre mondiale et le déclenchement de la révolution, il ne se réfère pas uniquement aux jalons de l'histoire officielle. Même lorsqu'il montre les rangs des Algériens enrôlés pour la guerre, il ne s'y limite pas : il fait aussi revivre des événements profondément ancrés dans la mémoire collective et ayant fa-

çonné l'imaginaire populaire, comme l'épidémie de typhus en 1941, qui frappa son village, comme beaucoup d'autres en Algérie, laissant des familles entières confinées chez elles. Cet événement est devenu une référence temporelle dans le vécu des Algériens sous l'occupation, qui marquaient le temps par : "avant l'année du typhus" ou "après l'année du typhus", que Lakhdar-Hamina appelle "l'année de la charrette", en référence à l'image gravée dans sa mémoire : celle des morts transportés sur une charrette tirée par un âne. Son film "Chronique des années de braise" s'ouvre sur une procession de deux tribus portant les bannières religieuses vers un marabout, dans l'espoir d'obtenir la

pluie. La procession émerge à l'horizon sablonneux, rythmée par une musique traditionnelle qui plonge le spectateur dans la culture que Lakhdar-Hamina revendique comme sienne. Il procède de même dans "Vent de sable", où le film s'ouvre par une procession nuptiale apparaissant aussi à l'horizon du désert. Dans les deux cas, il ne cherche pas à dénoncer les éléments superstitieux de ces rituels, mais à les évoquer comme des fragments de mémoire personnelle qu'il veut faire revivre en grand sur l'écran. C'est une manière de réaffirmer son appartenance à cette culture populaire et, peut-être, de préserver cette époque de sa vie qu'il ne veut pas quitter. Lakhdar-Hamina ne se contente

pas de mettre en scène ces scènes populaires : il fait aussi revivre leurs personnages, notamment le derviche – figure à la fois innocente, sage et mystique – qui "donne la parole", dit la vérité. Dans "Chronique des années de braise", le derviche du village s'appelle El-Miloud, et l'enfant qui l'annonce crie sur la place du village :

« Le voilà qui arrive, la poste chaque jour apporte des gens, il y a le rusé, le perdu, le têt, il y a l'abeille qui donne du miel et la mouche qui suce le sang. Aujourd'hui est arrivé Bouzenzel, dont l'épine ne peut être retirée. Je prie Dieu qu'il vous fasse mourir et vous ressuscite, ô troupeau. » Dans "Vent de sable", le derviche est Ammi Abbas (interprété par Himmoud Brahimi), qui conseille un jeune chanteur :

« Je reconnais la destinée qui t'a amené, sans que tu le saches. Notre peuple est perturbé, obsédé, meurtri par les vents et les épreuves. Les palmiers se sont desséchés, le bien a fui, les cœurs pourris ne peuvent guérir. Ô mon cher, tes vers sont sans structure... Tu te trompes, mon enfant. Ce n'est pas l'art qui t'habille qui importe, mais les paroles que tu portes et qui te déduisent sans raison. »

Telle est la mémoire chez Lakhdar-Hamina : le moteur principal de sa quête de l'image. Bien que sa formation cinématographique ait été essentiellement technique – il a étudié l'image en Tchécoslovaquie – sa « génialité dans le cadrage », selon le critique Ahmed Bedjaoui, ne vient pas tant de ses capacités techniques que de sa sensibilité à retrouver une image préexistante dans sa mémoire. Dès qu'il la reconnaît, il la saisit et s'y attarde. Ainsi, il lui arrive de reproduire la même image dans deux scènes ou films différents, comme l'image de la mère coincée dans les barbelés électrifiés rendant l'âme dans "Le Vent du Sud", et celle de la femme suspendue à un crochet de traite, donnant naissance.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUADIA

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques années de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXIIème siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jean's. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.

Grille muette N° 1131

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Ont donc la tête basse. 2 Des grammes pour des litres... 3 Élégante jeune femme riche d'un temps passé.- Petit frère d'Erasmus. 4 N'est pas le fruit d'une expérience.- Sont placés pour un avoué. 5 Des socialistes d'un temps passé.- N'est encore pas aboli. 6 Papa d'Albion.- Manifold. 7 Gaves.- Régime de neutre.- Élément de Crookes. 8 Chando.- Fondue dans Maasgouw. 9 Taedium vitae. 10 Physostigmine.- Infiniment peu de temps.

Verticalement

1 Ici, pas ailleurs. 2 Prennent du recul. 3 Canivettiste en personne. 4 Mesures en acoustique.- Radar embarqué ou complice de Mirès. 5 Fait partie des issues.- Capitale de l'Arménie en l'an mil. 6 Faisait du calibrage.- Provoque des larmes. 7 Peut être explétif.- Le Chevalier Déshérité. 8 Petites coupures grecques.- Le madrilène ou le sémite. 9 Figure géniale de l'architecture comme du cinéma, de père en fils. 10 Ont une certaine licence.

Mots croisés grille N° 1131

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Comme des mules. 2 Illustre (connu ou inconnu). 3 Espèces de pies-grièches. 4 Sans choeurs.- Exhalai... son. 5 Les exhalaisons sulfureuses du Vésuve ont détruit l'Ancien.- Reine de Bharat. 6 Noé était son arrière-grand-père.- Figure dans l'espace. 7 Île vanuatuanne.- Pour les Yoruba, c'est lui qui a la main verte ! 8 Des étudiants socialistes de 1968 mais panéthiopiens. 9 Engagèrent dans leur parti. 10 Tonne pour cinquante.

Verticalement

1 Réparés par les louanges ? 2 Contrôle de conformité. 3 Plutôt démocrate. 4 Garde-boeufs.- Éole était son arrière-grand-père. 5 Jaunisse.- Circule en Roumanie. 6 Le sang de son sein aurait donné leur couleur aux framboises.- Réponse improvisée au coro. 7 Corrompras.- Dans le milieu de l'antiterrorisme. 8 A succédé à Mère Teresa.- Les couleurs japonaises selon Arthur. 9 Ne louions certainement pas, bien au contraire. 10 Fait l'audience.- Métalloïde.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 468 blessés en 48 heures

Neuf personnes sont décédées et 468 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans les wilayas de Constantine et El Tarf, selon la même source, précisant qu'à Constantine 2 personnes ont été mortellement heurtées par un camion, alors qu'à El Tarf 2 personnes sont décédées et 4 autres ont été blessées suite au renversement d'un camion.

BLIDA

Campagne de sensibilisation au profit des motocyclistes

Une campagne de sensibilisation a été organisée, samedi, par le Dégagé national à la sécurité routière (DNSR) au profit des motocyclistes dans la wilaya de Blida, avec la participation de clubs de motos et de sports mécaniques issus de six wilayas du Centre du pays. Organisée dans le cadre de l'intensification des campagnes de prévention contre les accidents de la route, cette initiative a vu la participation de clubs de motos et de sports mécaniques représentant les wilayas d'Alger, Tipasa, Ain Defla, Médéa, Blida et Boumerdes, a indiqué le délégué national à la sécurité routière, Djamel

Younsi en marge de la manifestation. Cette campagne englobe différentes wilayas où ce type de véhicule est très prisé par les jeunes en raison de ses nombreux avantages, dont la possibilité d'éviter les embouteillages et de circuler à travers les ruelles étroites. Selon M. Younsi, 8.153 accidents corporels de la circulation ont été enregistrés à l'échelle nationale, au cours du 1er trimestre 2025, dont 1.700 causés par des motocyclistes, soit près de 20 % du total des accidents de la route. Cette campagne, qui a vu la participation des corps de la police, de la gendarmerie nationale et de la protection civile, vise à sensibiliser les motocyclistes sur les conséquences du non-respect du code de la route, qui peut causer la mort ou des blessures graves pouvant aller jusqu'à l'invalidité. Dans le but de promouvoir les sites touristiques de la wilaya, la délégation a également organisé un tour motocycliste, allant de la ville de Blida jusqu'aux limites de la wilaya de Médéa, avec la participation de près de 60 motards représentant les six wilayas participantes.

COMPLEXE DE TRITURATION DES GRAINES OLÉAGINEUSES DE JIJEL

La production entamée prochainement

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a affirmé jeudi à Jijel que le complexe de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles Agrifood, situé à Bazoul dans la commune de Taher, entrera "prochainement" en phase de production. Dans une déclaration à la presse au terme de son inspection des ultimes travaux de réalisations des unités de ce complexe, il a précisé qu'après le parachèvement des dispositions relatives aux normes de sécurité (système de protection anti-incendie, barrières-vapeur et équipements techniques), le complexe sera prêt

pour entamer la production", relevant que ce projet compte "parmi les plus importants investissements industriels dans la région au regard de son caractère stratégique dans le domaine agro-alimentaire".

Il a souligné à l'occasion que complexe relevant de Madar holding après son transfert vers le portefeuille du secteur public commercial suite à sa confiscation au terme de décisions finales de justice reflète "la volonté de l'Etat à relancer les unités récupérées dans le cadre de la lutte contre la corruption et la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Le ministre qui était accompagné du wali de Jijel, Ahmed Magueulati s'est enquis de l'avancement des travaux de toutes les unités du complexe et a donné le coup d'envoi aux tests de traitement du soja à l'unité 15 de production a assisté aux tests préliminaires en cours du convoyeur à traînée.

Météo

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
03:57	12:45	16:34	19:57	21:29

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	26	Oran	☀️	25

MASSACRES DU 8 MAI 1945

L'Association internationale des amis de la Révolution algérienne organise une conférence

L'Association internationale des amis de la Révolution algérienne a organisé une conférence sur les massacres du 8 mai 1945, durant laquelle un film documentaire retraçant les atrocités et crimes perpétrés, il y a quatre-vingts ans, par le colonisateur français, a été projeté. A cette occasion, l'historien et membre de la commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed El-Korso a souligné l'importance de "diffuser la culture historique auprès des jeunes, afin de contrecarrer les tentatives de falsification de l'histoire et de faire pression sur la France pour qu'elle reconnaisse ses crimes". Les massacres du 8 mai 1945 "ont fait, à l'époque, l'objet d'une large couverture par les médias français. Toutefois, certains de ces médias tentent aujourd'hui de falsifier l'histoire

et d'occulter la vérité", a-t-il fait savoir, soulignant que la France "refuse toujours de reconnaître les crimes d'Etat et les crimes contre l'humanité qu'elle avait commis". Il a rappelé, dans ce sillage, que les manifestations du 8 mai 1945 qui étaient pacifiques et n'avaient pas enregistré de dépassements, avaient été violemment réprimées par les autorités coloniales. La conférence s'est déroulée en présence du président de l'Association internationale des amis de la Révolution algérienne, Noureddine Djoudi, du secrétaire général de l'association et président de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcene Zeghidi, de l'avocate et militante des droits de l'Homme, Fatma Zohra Benbrahim et du militant des droits de l'Homme et des peuples, Mahrez Lamari.

RENCONTRE SUR LA TORTURE DURANT LA RÉVOLUTION À BATNAEL BAYADH

La colonisation française dans toute son horreur



Des historiens et juristes ont affirmé jeudi à Batna que les procédés horribles et inhumains de torture exercés contre les Algériens durant l'occupation française dans les camps d'internement montrent l'horreur de l'occupant et sa violation des chartes et lois internationales. Les intervenants durant une rencontre tenue à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Batna 1 sur "la situation des détenus algériens durant la glorieuse révolution" ont ainsi mis en exergue les crimes perpétrés par la France durant la révolution algérienne et la nécessité de les faire connaître aux générations montantes. Les communications faites en mode présentiel et par téléconférence ont relevé que "les méthodes sauvages pratiquées par les forces d'occupation française dans les pri-

sons et les camps d'internement contre des algériens désarmés figurent parmi les plus horribles". L'occupant, ont-il ajouté, n'a pas hésité à "recourir aux plus inhumains experts des interrogatoires pour torturer les détenus algériens bafouant d'une manière flagrante les droits de l'homme et commettant des crimes contre l'humanité tels que définis par le droit international". A ce propos, Dr. Nawal Ryma Bennedjaj, présidente de la rencontre, organisée par le laboratoire du mouvement national algérien et la révolution de libération de la faculté des sciences humaines et sociales et la faculté de droit et des sciences politiques, a estimé que l'objectif de la manifestation est de mettre en exergue des souffrances des détenus algériens et de leurs situations psychiques et sociales ainsi que des réactions des organisa-

tions humanitaires internationales envers ces pratiques coloniales inhumaines. Dr. Rokia Aouacheria de la faculté de droit et des sciences politiques a analysé la violation par les autorités coloniales aux droits des détenus qui ne s'est pas limité aux seuls membres du Front de libération nationale mais a touché les civils désarmés dont des vieux, des femmes et des enfants, relevant que "les forces d'occupation n'ont pas traité les détenus comme prisonnier de guerre mais comme hors la loi". La rencontre tenue en présence de chercheurs et d'étudiants ont analysé la situation dans certains camps d'internement créés par les forces d'occupation française pour faire échec à la révolution de libération à l'instar du camp Kasr Ettir (Sétif) et de la prison des femmes au village de Tifelfel à Ghassira (Batna).

ALGÉRIE-MAURITANIE

La manifestation "Capitale de la culture hassaniya 2025" en juin prochain à Alger

L'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Amine Sid, a reçu le bouclier de la manifestation "Alger, capitale de la culture hassaniya 2025" des mains du président de l'Union internationale des écrivains de Hassaniya, Edoou Ould Beniouk. La cérémonie de remise du bouclier s'est déroulée, vendredi à Nouakchott, en marge d'un dîner organisé au terme des travaux du Forum économique algéro-mauritanien, en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, de la ministre mauritanienne du Commerce et du Tourisme, Zeinebou Mint Ahmednah, et du directeur de la promotion des échanges économiques au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Rabah Fassih. Étaient également présents au dîner, le directeur par intérim des mécanismes de soutien

aux exportations au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Abdelatif El Houari, des représentants du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), ainsi que plusieurs hommes d'affaires des deux pays. La manifestation "Capitale de la culture hassaniya 2025" débutera le 21 juin prochain au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (Alger). La première édition (2024) s'est tenue à Nouakchott (Mauritanie). Dans une allocution prononcée à cette occasion, l'ambassadeur d'Algérie a rappelé l'importance de la dimension culturelle de cette manifestation, qui constitue, a-t-il dit, "un pont humain" entre les peuples de plusieurs pays de la région. Il a, dans ce contexte, annoncé que la Mauritanie sera, cette année, l'hôte d'honneur du Salon international du livre d'Alger (SILA).

TIZI-OUZOU

Ouverture de la 7e édition de la Fête du lait d'Imaloussen

Une soixantaine de participants prennent part à la 7e édition de la Fête du lait d'Imaloussen, un village de la commune de Timizart, au nord-est de Tizi-Ouzou, qui s'est ouverte vendredi pour célébrer une tradition ancrée dans la région depuis des générations. Organisée par le comité du village d'Imaloussen en collaboration avec l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Timizart et les directions de wilaya des services agricoles et de la culture, cette édition de la fête est placée sous le slogan "L'agriculture, base du développement". Après une absence de six ans (la dernière édition remontant à 2018), cette fête rassemble plus d'une soixantaine de participants (éleveurs et producteurs dans la transformation laitière). L'élevage bovin laitier et la production de produits dérivés tels que le beurre, le lait caillé, le petit-lait et le fromage dans cette région, rythment le quotidien des familles d'Imaloussen depuis des générations. Le président du comité de village, Rabah Ouguemat, lui-même éleveur, a souli-

gné qu'Imaloussen possède un précieux savoir-faire en matière d'élevage et de productions laitières, transmis de génération en génération. Ce savoir-faire, a-t-il observé, est enrichi par la formation, notamment universitaire et celle dispensée par des instituts spécialisés à l'instar de l'Institut de formation agricole de Boukhalifa (commune de Tizi-Ouzou). La Fête du lait est donc une reconnaissance des efforts des éleveurs du village, mais aussi de ceux des autres régions, pour leur contribution au développement de la filière laitière et à l'économie locale. Le village d'Imaloussen a connu une ambiance festive ce vendredi. De nombreux visiteurs venus des quatre coins de Tizi-Ouzou et même d'autres wilayas y ont afflué. Conformément à la tradition, un couscous "Waada" (repas collectif) leur a été offert, servi avec du petit-lait. L'événement a inclus une exposition de produits laitiers, de matériel de transformation et de stockage du lait, ainsi que de produits de l'artisanat local, entre autres.